

## Différence de chiffre selon les sources.. Besoin d'aide svp

Par **Darkden**, le **07/05/2019 à 10:09**

Bonjour à tous,

J'étudie actuellement le livre "droit constitutionnel" de Mr PORTELLI. J'en suis aux institutions américaines.

Dedans il marque qu'il y a 11 Cours d'appel fédérales américaines. En creusant les recherches pour voir le fonctionnement exact etc.. je trouve sur wikipédia qu'il y en a 13 .... Puis je vais sur le site du ministère de la Justice (fançaise) et ils marquent qu'il y en a 12 ...

Je vous avoue que ce genre de choses m'exaspèrent fortement.. Quelqu'un aurait-il la "vrai" réponse? (avec une source)

Merci à tous

Par **decastellouis**, le **08/05/2019 à 10:59**

Bonjour,

Je comprends votre inquiétude. Il arrive souvent des erreurs (je ne dis pas que le Prof Portelli a commis une erreur, elle peut provenir de l'éditeur ou la personne chargée de la rédaction à l'ordi bon bref)

Effectivement le nombre porte à confusion cependant il existe 13 Cours fixées par le congrès dont l'une à un statut particulier celle de Washington (comme Paris, la ville de W a un statut particulier même lors des élections )

Toutefois on reste sur le chiffre 12 en raison de la compétence particulière de la 13ème qui n'a pas des compétences communes aux autres. Si elle est compétente pour tout le territoire sa compétence ne se limite qu'à des domaines précis.

Par **Darkden**, le **08/05/2019 à 20:46**

Merci beaucoup de votre réponse claire et précise :)